

INSTITUT
ROMAND
D'ETUDES
FIDUCIAIRES ■

IREF

AV. DES BAUMETTES 11

1020 RENENS

TEL 021/671 30 25

FAX 021/671 30 26

INFO@IREF.CH

WWW.IREF.CH

SÉMINAIRE

LA RÉFORME DE L'IMPOSITION DE L'ENTREPRISE II

16 juin 2009

**CENTRE DE CONGRÈS LA MARIVE
YVERDON**

TREUHAND
FIDUCIAIRE | SUISSE
FIDUCIARI

La réforme de l'imposition de l'entreprise II

08h30 – 09h00 Accueil

09h00 – 10h30 **L'imposition partielle des dividendes provenant de droits de participation de la fortune privée et de la fortune commerciale**

Imposition des bénéfices de liquidation selon l'art. 37b LIFD

Approche théorique avec présentation des circulaires n°22 du 16 décembre 2008 et n°23 du 17 décembre 2008

Emmanuelle Lauber avec l'appui de Marc Bugnon, Administration fédérale des contributions, Berne

10h30 – 11h00 Pause

11h00 – 12h15 **Les faits justifiant un différé de l'imposition dans le domaine de l'activité lucrative indépendante**

Le transfert des immeubles de la fortune commerciale dans la fortune privée

L'affermage d'une exploitation commerciale et le partage successoral
Thierry De Mitri, expert fiscal diplômé, Associé, De Mitri Conseils SA, Genève et Lausanne

12h15 – 14h00 Pause repas

14h00 – 15h30 **Les aspects touchant les personnes morales de la RIE II, le remboursement de l'agio et les particularités vaudoises**

Le emploi

La réduction pour participations

L'imputation de l'impôt sur le capital

La notion de l'apport en capital et le remboursement de l'agio

Les bénéfices de liquidation selon la législation vaudoise

Le bouclier fiscal

Kalina Tzolov et Swen Collomb, Administration cantonale des impôts, Lausanne

15h30 – 15h45 Pause

15h45 – 16h45 **L'impôt anticipé et les droits de timbre dans le contexte de la RIE II**

L'assainissement

La notion de l'apport

Les intérêts bagatelle

Ferdinando Mercuri, expert fiscal diplômé, Directeur, Deloitte, Lausanne

PARTICIPATION

La participation limitée à certains sujets n'est pas admise. L'inscription est cependant transmissible.

DÉLAI D'INSCRIPTION ET DE PAYEMENT

Le délai d'inscription expire le 8 juin 2009. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation. Le paiement est dû au plus tard deux semaines avant le séminaire, sous peine d'invalidation de l'inscription.

FINANCE D'INSCRIPTION

La finance d'inscription s'élève à CHF 500.– pour les membres USF/IREF/SWISCO et à CHF 750.– pour les non membres. Elle comprend les repas de midi, eau minérale, vin, café inclus et les boissons pendant les pauses.

DOCUMENTATION

Elle sera remise aux participants à leur arrivée.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de retrait avant le 8 juin 2009, la finance d'inscription sera remboursée, sous déduction de CHF 250.–; après cette date, aucun remboursement ne sera effectué et l'intégralité du paiement est dû.

LIEU DU SÉMINAIRE

Le séminaire se tiendra à la salle de la Marive, Quai de Nogent 1, 1401 Yverdon-les-Bains. A 5 minutes à pieds de la gare. Parking à disposition offert.

RESPONSABLE DU SÉMINAIRE

M. Dominique Ducry

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de l'IREF
Téléphone: 021 671 30 25
E-mail: info@iref.ch

INSCRIPTIONS

En ligne sur www.iref.ch
ou par fax au: 021 671 30 26

BULLETIN D'INSCRIPTION SÉMINAIRE FISCAL ROMAND

La Marive, Yverdon, le 16 juin 2009

Inscriptions en ligne sur www.iref.ch

Peut être retourné également par FAX au N° **021 671 30 26**

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse privée: _____

Tél. privé: _____

Nom et adresse de l'employeur: _____

Tél.: _____

Télécopie: _____

E-mail: _____

Lieu, date _____

Signature: _____

Membre IREF / USF / SWISCO

Non membre IREF / USF / SWISCO

Je désire devenir membre de l'IREF
(part unique de co-fondateur de CHF 1000.-)